



UNIVERSITÉ
DE NAMUR

Institutional Repository - Research Portal Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche

researchportal.unamur.be

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Perception des vestiges de l'Antiquité au sein d'un paysage : le témoignage de Philippe de Hurgès, voyageur dans les anciens Pays-Bas (XVIIe siècle)

Latteur, Olivier

Published in:

Neuvième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. LVIIe congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Liège, 23-26 août 2012. Actes

Publication date:

2017

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Latteur, O 2017, Perception des vestiges de l'Antiquité au sein d'un paysage : le témoignage de Philippe de Hurgès, voyageur dans les anciens Pays-Bas (XVIIe siècle). dans *Neuvième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. LVIIe congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Liège, 23-26 août 2012. Actes.* vol. t. 2, vol. 3, Liège, pp. 793-802.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

PERCEPTION DES VESTIGES DE L'ANTIQUITÉ
AU SEIN D'UN PAYSAGE :
LE TÉMOIGNAGE DE PHILIPPE DE HURGES,
VOYAGEUR DANS LES ANCIENS PAYS-BAS (XVII^e SIÈCLE)

Olivier LATTEUR¹

Le récit de voyage de Philippe de Hurgès (1585-1643) constitue à plus d'un égard une source d'une richesse exceptionnelle pour l'historien contemporain² : en effet, son auteur y fait part de nombreuses observations sur les paysages³ et les habitants des régions qu'il traverse au cours de son périple. Il s'attache particulièrement à décrire et à dessiner⁴ de nombreux monuments, dont certains sont aujourd'hui endommagés ou détruits⁵.

Au sein de son récit, il accorde une place toute particulière à la description des vestiges antiques qu'il croise sur son itinéraire : en cela, cette relation de voyage témoigne fidèlement des centres d'intérêts et des goûts des élites sociales de son temps, profondément marquées par la redécouverte de l'art et de la culture antiques.

1. Assistant à l'Université de Namur et à l'Université catholique de Louvain.

2. Ce récit de voyage a fait l'objet d'une édition au XIX^e siècle : Ph. de Hurgès, *Voyage de Philippe de Hurgès à Liège et à Maestrecht en 1615*, éd. par H. Michelant, Liège, 1872. Le manuscrit original est conservé à Paris (Bibliothèque nationale de France, *Département des manuscrits, Français*, 9025). Il a été récemment numérisé et est consultable en ligne sur le portail de la BNF (www.gallica.bnf.fr)

3. Nous utilisons le terme « paysage » dans son acception la plus vaste, en y intégrant sa dimension culturelle. Sur la notion de « paysage », voir notamment : J.-R. Pitte, *Histoire du paysage français : de la préhistoire à nos jours*, 1, Paris, 2001, p. 16-23.

4. Les descriptions de Philippe de Hurgès sont accompagnées d'un certain nombre de dessins de sa main. Ces dessins, malgré leur absence de valeur artistique, sont aujourd'hui appréciés en raison de leur précision. S. Balace, *Historiographie de l'art mosan*, 1, s. 1., 2009 (thèse inédite, ULg), p. 18 ; A. Journez, « Hurgès (Philippe de) », *Biographie nationale*, 9 (1886-1887), col. 723.

5. Ph. de Hurgès, *op. cit.*, p. XVIII. Sur l'intérêt des récits de voyage dans le cadre d'une étude de vestiges disparus, voir : M. Amand, « Études sur nos tumulus. II. Histoire des fouilles jusqu'au XX^e siècle », *Les Études classiques*, 42/1 (1974), p. 58 ; R. Chevallier, « Le voyage archéologique au XVI^e siècle », *Voyager à la Renaissance. Actes du colloque de Tours, 30 juin-13 juillet 1983*, J. Ceard, J.-C. Margolin (dir.), Paris, 1987, p. 357-380.

Contexte historique et perspectives de recherche

À partir du XVI^e siècle, l'Europe du Nord connaît un véritable engouement pour l'Antiquité, une période unanimement admirée au point de devenir un modèle pour les milieux artistiques et érudits⁶. C'est dans ce contexte intellectuel que les érudits des anciens Pays-Bas commencent à observer d'un œil nouveau certains vestiges monumentaux qui avaient traversé les âges, depuis la période romaine jusqu'à leur époque. Très tôt, *tumuli* et voies romaines⁷ ont en effet attisé la curiosité d'intellectuels férus d'histoire, comme en témoignent les fouilles des *tumuli* de Zaventem en 1507 et d'Antoing en 1654⁸.

Ces vestiges monumentaux ont cependant retenu l'attention d'un public plus large que les seuls érudits locaux. C'est notamment le cas des voyageurs et des personnes qui vivaient à proximité des *tumuli* et des voies romaines, vestiges dont ils cernaient parfois mal l'utilité. Comme nous le verrons, ils ont alors bien souvent développé des récits fantastiques pour en expliquer la construction. Cet intérêt marqué des voyageurs et des populations locales pour les vestiges antiques n'a rien d'étonnant : au cours de l'époque moderne, les routes romaines et les *tumuli* façonnaient encore véritablement le paysage de certaines régions, notamment en Hesbaye⁹. C'est particulièrement le cas des routes dont le caractère rectiligne laisse une trace structurante dans le paysage : c'est ainsi que la voie romaine « Bavay – Tongres – Cologne », était encore utilisée à la fin du XVIII^e siècle pour marquer en certains endroits les limites des principautés de Brabant, Namur et Liège¹⁰. Cette voie constituait donc indéniablement un élément qui « structure et dynamise les paysages »¹¹ des régions qu'elle traversait à l'époque moderne.

Les sources telles que le récit de voyage de Philippe de Hurges nous permettent dès lors de mieux appréhender l'impact de ces vestiges antiques au

6. Les aristocrates et les artistes multiplient d'ailleurs à cette époque les voyages vers l'Italie où ils avaient l'opportunité d'étudier les vestiges antiques les mieux conservés. J. Black, *Italy and the Grand Tour*, New Haven, 2003, p. 1.

7. Il s'agit là des principaux vestiges antiques connus dès l'époque moderne dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège.

8. Sur le tumulus de Zaventem, voir : J. Lemaire de Belges, *Des Anciennes Pompes funéraires*, éd. par M. M. Fontaine, Paris, 2001, p. 25-28. Sur le tumulus d'Antoing, voir : J. Breuer, « Fouilles dans un tumulus romain à Antoing (Hainaut) au XVII^e siècle (Notes sur les caveaux funéraires avec porte et couloir) », *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 10 (1940), p. 147-167 ; A. Schnapp, *La Conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, 1993, p. 248-249.

9. B. Merckx, F. Collin, « La chaussée romaine Bavay – Tongres – Cologne. Itinéraire, tumulus et sites archéologiques en région wallonne », *Les cahiers de l'urbanisme*, 39 (2002), p. 67.

10. Voir notamment les planches 114, 115, 134 et 151 de la carte de Ferraris.

sein du paysage des Pays-Bas méridionaux et de la principauté liégeoise au cours de l'époque moderne. En outre, elles nous renseignent utilement sur certains de ces vestiges qui ont été détruits ultérieurement, comme c'est le cas de nombreux *tumuli* qui parsemaient jadis nos campagnes¹². Nous abordons le récit de Philippe de Hurgés dans cette optique d'une étude du paysage ancien de nos régions et des vestiges antiques qui le façonnaient¹³.

Philippe de Hurgés et son « voyage à Liège et à Maestrect en 1615 »

Le voyage de Philippe de Hurgés en tant que tel prend place en 1615 : c'est à cette date que l'auteur entame son périple de Tournai vers Liège et Maastricht, à la demande de l'un de ses amis qui devait se rendre à Aix-la-Chapelle. Esprit curieux, Philippe de Hurgés accepte bien volontiers de l'y accompagner, en confessant avoir depuis longtemps envie de découvrir les villes de Liège, de Maastricht et d'Aix-la-Chapelle¹⁴. Philippe de Hurgés est en effet un véritable passionné de voyages¹⁵, une passion qu'il a pu assouvir tout au long de sa vie grâce à la fortune de ses parents, issus de la riche bourgeoisie d'Arras et de Tournai¹⁶.

11. Nous reprenons ici une expression utilisée par J.-M. Yante pour définir le réseau routier de nos régions aux XVI^e-XVIII^e siècles. J.-M. Yante, « La représentation routière sur les cartes gravées et les atlas imprimés des Pays-Bas (XVI^e-XVIII^e siècles) », *L'historien face à l'espace : paysages et cartographie. Actes de l'université d'hiver de Saint-Mihiel, 26-28 novembre 2009*, F. Henryot, P. Martin, P. Servais (dir.), Nancy, 2011, p. 143.

12. M. Amand, « Études... », p. 58 ; C. Massart, « Les tumulus gallo-romains en Hesbaye », *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, M.-H. Corbiau (dir.), Namur, 1997, p. 377-378.

13. Cette étude de l'impact paysager des vestiges antiques dans le passé prend tout son sens à l'heure où l'Europe (Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000) et la Wallonie mettent en œuvre des mesures visant à protéger les « paysages patrimoniaux ». Notons également que l'on assiste dans ce contexte à une multiplication d'appels pour une meilleure valorisation des vestiges antiques de nos régions. À titre d'exemple, on mentionnera que la voie « Bavay-Tongres-Cologne » figure depuis 2008 sur la liste, établie par la Wallonie, des biens qui pourraient être inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. UNESCO, *Le tronçon Bavay – Tongres de la chaussée romaine Boulogne – Cologne situé sur le territoire de la Région wallonne*, <http://whc.unesco.org/en/tentativelists/5359/> (consulté le 16/12/2016).

14. Ph. de Hurgés, *op. cit.*, p. 1.

15. La vie de Philippe de Hurgés nous est mal connue mais on sait qu'il voyageait très régulièrement pour son plaisir. C'est ainsi qu'il se rendit sur les abords de la Loire (1605-1606), en Bourgogne (1606-1607), en Italie (date inconnue), en Flandre et en Picardie (1609). En outre, il a visité Louvain (1611), Estambruges, Baudour et Mons (1614). A. Journez, *art. cit.*, col. 720.

16. L'auteur est issu d'un milieu social favorisé : il est d'ailleurs l'époux de Marguerite de Surhon, fille du conseiller extraordinaire des Archiducs, Jacques de Surhon. *Ibid.*, col. 719-720.

L'histoire constitue sans conteste l'autre passion de Philippe de Hurgès. Si l'on sait qu'il a rédigé une *Histoire des évêques de Tournay*, probablement restée à l'état de manuscrit¹⁷, c'est toutefois l'histoire antique qui retient essentiellement son attention. Fasciné par l'Antiquité romaine, cet auteur a tendance à en voir des reliquats partout, même là où les vestiges qu'il décrit n'ont rien d'antique. C'est ainsi que, dans son récit de voyage, il affirme que Liège était un *oppidum* gaulois avant de devenir colonie romaine, en s'appuyant entre autres sur les prétendus vestiges d'un « château des Éburons »¹⁸. Cet engouement pour l'Antiquité reflète sans doute tant les centres d'intérêt de Philippe de Hurgès que sa formation intellectuelle : c'est un voyageur cultivé qui a été formé dans les universités de Pont-à-Mousson et de Louvain¹⁹, à une époque où l'éducation est fondée sur la connaissance du latin et des auteurs classiques. Le voyageur tournaisien peut donc être considéré comme une figure représentative des érudits férus d'histoire antique de la première moitié du XVII^e siècle.

La « chaussée Brunehaut » décrite par Philippe de Hurgès

L'une des descriptions les plus intéressantes de Philippe de Hurgès concerne ce qu'il désigne sous le nom de « chaussée de Brunehaut », c'est-à-dire l'antique voie romaine « Bavay – Tongres – Cologne », qu'il emprunte pour rallier Liège depuis Mons.

Le témoignage de Philippe de Hurgès à son sujet s'avère particulièrement utile, à une époque où très peu de sources nous permettent de connaître précisément le tracé et l'état de conservation du réseau routier. Il précise en effet au lecteur l'endroit exact où il commence à emprunter la voie, en indiquant : « nous vinsmes à un autre village nommé Bray, peu outre lequel nous rencontrasmes la chaussée de Brunehaut, qui conduit droit de Bavay à Maestrect »²⁰. À partir de Bray (Binche, province de Hainaut), les voyageurs suivent longuement la chaussée, en passant notamment à proximité de Gembloux²¹, jusqu'à atteindre ce que Philippe de Hurgès nomme la « Vallée-Saint-Georges », probablement Waleffe Saint-Georges²² (Faimès, province

17. Ce manuscrit est aujourd'hui perdu et nous n'en connaissons l'existence qu'au travers des écrits de Philippe de Hurgès. Ph. de Hurgès, *op. cit.*, p. XIV.

18. *Ibid.*, p. 191-192.

19. *Ibid.*, p. XI-XIII ; A. Journez, *art. cit.*, col. 720, 724.

20. Ph. de Hurgès, *op. cit.*, p. 23.

21. L'auteur cite cette localité ainsi que celle de « Ratentost », probablement le hameau de Ratintout à proximité d'Ernage. *Ibid.*, p. 53 ; « Ratintout », *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique*, A. Jourdain, L. Van Stalle, t. 2, Bruxelles, s.d., p. 248.

de Liège). C'est à cet endroit qu'ils quittent la voie pour se diriger vers Liège²³. Nous apprenons donc qu'au début du XVII^e siècle, la voie romaine était praticable au moins à partir de Bray jusqu'à Waleffe Saint-Georges, soit sur un itinéraire de près de 100 km (voir carte). Le récit de Philippe de Hurgés semble indiquer qu'elle était encore régulièrement fréquentée à son époque, notamment par les marchands puisque le bourgeois tournaisien précise avoir loué les services d'un charretier allemand qui se rendait à Liège²⁴. Le fait que les voyageurs trouvent à proximité de la chaussée des infrastructures où se restaurer et se loger confirme également une utilisation de la voie romaine à des fins commerciales au XVII^e siècle²⁵.

Philippe de Hurgés ne se contente cependant pas de retracer son itinéraire. Il s'attache également à décrire l'apparence de la voie romaine, dont il vante notamment le caractère bombé et la surélévation qui permettent de « faciliter le chemin aux voyageurs, qui en temps d'hiver ou pluvieux ne sauraient autrement passer en maints endroits où les champs sont de terre potasse, ou pleins de vallées et de fondrières, desquelles incomoditez ils sont garantis pource que, (...) l'eau découlant continuellement à bas, et les torrents ou ravines d'eau ne les couvrant jamais, tant elles sont hautes »²⁶. À une époque où la plupart des chemins se transformaient en borbier dès que commençait la mauvaise saison, la surélévation et le caractère bombé des routes romaines ne pouvaient que susciter l'admiration de Philippe de Hurgés : ces propriétés des voies romaines avaient effectivement pour fonction d'améliorer, entre autres, l'écoulement des eaux de pluie²⁷.

Le voyageur tournaisien s'intéresse enfin aux matériaux utilisés pour la construction de la voie. Comme le remarque l'auteur, la plupart des voies romaines hors d'Italie sont recouvertes de gravier ou d'un empierrement relativement peu élaboré²⁸ : Philippe de Hurgés décrit une structure constituée de « gravier rougeâtre » et de « petits cailloux »²⁹.

22. Ph. de Hurgés, *op. cit.*, p. 2-7 ; J. Vannérus, *La reine Brunehaut dans la toponymie et dans la légende*, Bruxelles, 1938, p. 356.

23. Ph. de Hurgés, *op. cit.*, p. 59.

24. *Ibid.*, p. 52.

25. *Ibid.*, p. 53, 56, 59. O.Latteur, « la perception d'une voie romaine au cours de la première modernité : le cas de la voie Bavay-Tongres (1560-1660) », *Revue belge de philologie et d'Histoire*, 93/1 (2015), p. 226-229.

26. Ph. de Hurgés, *op. cit.*, p. 35-36.

27. R. Chevallier, *Les voies romaines*, Paris, 1997, p. 112.

28. G. Coulon, *Les voies romaines en Gaule*, s. l., 2007, p. 81.

29. Ph. de Hurgés, *op. cit.*, p. 35-36.

Les *tumuli* bordant la « chaussée Brunehaut »

Les nombreux *tumuli* qui longent la chaussée romaine marquent profondément le paysage de leur empreinte³⁰ et ont également attiré l'attention de Philippe de Hurgés qui les qualifie de « mottes ». Il remarque la concentration particulièrement élevée de *tumuli* en Hesbaye³¹ et explique qu'ils servent même de points de repère aux habitants de la région : « Les motes servent encore à ceux du voisinage (...) qui sont perduz ou esgarez en leur chemin, en sorte que, les voiant, ils se recognoissent aussitost et voient où ils doibvent tirer, si bien que si l'on n'est sot, yvre ou aveugle, on ne peut se perdre ny fourvoyer, de jour ou au clair de la lune, en ces cartiers »³². Le voyageur précise en outre qu'il suffirait aux personnes qui se seraient malgré tout égarées d'escalader l'un de ces *tumuli* pour se repérer et apercevoir la cime de six ou sept autres tertres funéraires³³.

Philippe de Hurgés ne s'attarde par contre guère sur la description des *tumuli* eux-mêmes : il se contente de faire remarquer que ces éminences sont « toutes couvertes d'herbes odorantes »³⁴ et que certaines d'entre elles sont groupées par deux ou par trois : « Nous en veismes aussi à trois pointes, comme en la Vallée Saint-Georges, à quatre lieues de Liège, mais bien peu, plusieurs doubles, et la plupart sont simples et à une pointe »³⁵. Bien que cette description soit fort imprécise, elle nous permet d'identifier certains *tumuli* que l'auteur a aperçus tout au long de son itinéraire. Les « *tumuli* doubles » sont probablement ceux d'Ambresin (Wasseiges), connus sous le nom de « Tombes du Soleil », et ceux de Merdorp (Hannut)³⁶.

30. Le tumulus de Glimes atteint une hauteur de 15 mètres. La plupart des *tumuli* sont cependant plus petits (2-8 mètres de haut). C. Massart, A. Defgnée, R. Langhor, e. a., *Le tumulus gallo-romain de Glimes (Incourt). Rapport 2003 des fouilles réalisées en 2002*, Namur, 2009, p. 8 ; C. MASSART, *op. cit.*, p. 377-378.

31. M. Amand note que de Hurgés a pu contempler tous les *tumuli* qui s'alignaient le long de la voie « Bavay – Tongres – Cologne », certains d'entre eux ayant été détruits ultérieurement. M. Amand, « Les tumulus, vestiges d'un grandiose passé », *Visages de la Hesbaye*, Tournai, 1975, p. 45.

32. Ph. de Hurgés, *op. cit.*, p. 41.

33. « Et, ce qui arrive fort rarement, si, estant sus les levées, on ne veoid l'autre motte au cartier vers lequel on veut tirer, il ne faut que monter au sommet de la première qui se présente, d'où sans faute on veoid pour le moins deux autres motes, l'une au lieu d'où on vient, l'autre au lieu où l'on tend ; et il y a des mottes si eslevées que l'on en descouvre la cime de plus de six ou sept autres ». *Ibid.*, p. 41.

34. *Ibid.*, p. 37.

35. *Ibid.*, p. 37.

36. Ces *tumuli* sont attestés sur plusieurs cartes du XVIII^e siècle, dont celles du comte de Ferraris et du chevalier de Beaurain. Voir aussi : N. de Fer, *Les environs de Namur, de Huy et de Charle-Roy, ou se trouve encore la Hasbaye*, Paris, 1705 ; E. H. Fricx, *Carte particulière des environs de Namur, Huy, Dinant, Philippeville, etc.*, Paris, 1712.

L'identification du tumulus « à trois pointes » paraît plus problématique puisqu'aucun groupe de trois *tumuli* n'est attesté le long de l'itinéraire de Philippe de Hurgès. Néanmoins, l'auteur le situe très clairement à proximité de Waleffe Saint-Georges³⁷. On peut dès lors supposer que Philippe de Hurgès s'est trompé dans son compte, puisqu'il ne peut guère s'agir que de l'ensemble de *tumuli* d'Omal, constitué de cinq tertres funéraires dont quatre sont situés d'un même côté de la voie romaine.

S'il décrit sommairement les *tumuli* qu'il a le loisir d'observer, Philippe de Hurgès ne cerne par contre pas leur fonction funéraire et pense, assez naïvement, qu'ils ont pour fonction principale d'aider les voyageurs à s'orienter, lorsque la neige recouvre la chaussée³⁸. Cette grossière erreur d'interprétation constitue sans nul doute la principale limite de son témoignage mais, elle nous éclaire sur la manière dont les *tumuli* étaient perçus au début du XVII^e siècle. Cette erreur d'interprétation n'est pas la seule puisque Philippe de Hurgès se trompe également à propos de la datation des différents vestiges antiques qu'il décrit.

Origine et datation des vestiges selon Philippe de Hurgès

L'auteur, comme nous l'avons expliqué précédemment, est véritablement féru d'Antiquité et n'hésite pas à attribuer une origine ancienne à de nombreux vestiges médiévaux. Assez paradoxalement, lorsqu'il se trouve confronté à d'authentiques vestiges antiques, il les fait remonter au Moyen Âge : c'est notamment le cas de la voie « Bavay – Tongres – Cologne ». Philippe de Hurgès évoque à mots couverts les polémiques qui se sont développées à son époque à propos de l'origine des routes romaines³⁹ : l'imaginaire médiéval, dont l'influence se fait encore sentir aux XVI^e et XVII^e siècles, avait en effet développé plusieurs théories à ce sujet, attribuant la construction de ces « chaussées » tantôt au Diable, tantôt à une personne nommée Brunehaut⁴⁰. Philippe de Hurgès retient cette dernière hypothèse, estimant que la voie qu'il emprunte a été érigée par Brunehaut⁴¹, reine d'Austrasie au cours du VI^e siècle (il rejette par ailleurs catégoriquement la tradition médiévale selon

37. Ph. de Hurgès, *op. cit.*, p. 59. Voir également le passage reproduit plus haut dans le corps de texte.

38. *Ibid.*, p. 36-37.

39. *Ibid.*, p. 23-24.

40. J. Breuer, *op. cit.*, p. 46 ; R. Chevallier, *Les voies...*, p. 82 ; M. E. Mariën, *Par la chaussée de Brunehaut de Bavai à Cologne*, Bruxelles, 1967. O. Latteur, *art. cit.*, p. 231-237.

41. Brunehaut (vers 534-613) : fille d'Athanagild, roi des Wisigoths d'Espagne, elle épouse Sigebert roi d'Austrasie. J.-C. Roman d'Amat, « Brunehaut », *Dictionnaire de biographie française*, M. Prevost, J.-C. Roman d'Amat (dir.), 7, Paris, 1954, col. 530-531.

laquelle Brunehaut serait aussi le nom d'un roi gaulois)⁴². L'attribution de la construction de la voie romaine à la reine Brunehaut n'est guère étonnante, il s'agit d'une théorie bien attestée au Moyen Âge et au début des Temps Modernes⁴³. Philippe de Hurgues s'appuie d'ailleurs sur les écrits de célèbres historiens français, François de Belleforest et Nicole Gilles⁴⁴. Ces récits fantaisistes remontant à la période médiévale mêlent parfois l'action de la reine d'Austrasie à celle du Diable. C'est ainsi que Philippe de Hurgues nous rapporte qu'à son époque encore « les bones gens des champs, aux environs, comptent que la royne Brunehault, estant magicienne, dressa toutes ces chaussées en une seule nuit, les diables ayant apporté de la Meuse et d'autres fleuves, toutes les groises⁴⁵ dont ils les dressèrent ; où vous noterez la tradition, quoyque fabuleuse quant au ministère des diables, qui est néanmoins vraysemblable quant à celle qu'on dit les avoir mis en œuvre (...) »⁴⁶.

Il est par contre beaucoup plus étonnant que l'auteur attribue également à la reine Brunehaut la construction des *tumuli* qui bordent la chaussée⁴⁷ : la plupart des traditions locales les font en effet remonter à l'époque romaine, considérant à tort qu'il s'agit de tombes de généraux romains tombés au combat⁴⁸. Philippe de Hurgues explique, quant à lui, non sans amusement d'ailleurs, que les paysans brabançons et liégeois rapprochaient la forme bombée des *tumuli* de celle de la poitrine d'une femme⁴⁹, preuve selon eux qu'il s'agit bien de l'œuvre d'une reine et non celle d'un général.

42. Ph. de Hurgues, *op. cit.*, p. 23-26, 36, 38-39.

43. Cette tradition fantaisiste serait attestée depuis le XIII^e siècle. J. Breuer, *op. cit.*, p. 54 ; J. Vannérus, *op. cit.*, p. 309-310. O. Latteur, *art.cit.*, p. 232-235.

44. Nicole Gilles (vers 1420/1430-1503) est l'auteur d'une vaste compilation historique, considérée comme la première histoire de France. François de Belleforest (1530-1583), quant à lui, a rédigé de *Grandes Annales* qui retracent de manière fantaisiste l'histoire de France. V.L. Saulnier, « Belleforest (François de) », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le seizième siècle*, G. Grete (dir.), Paris, 1951, p. 94-95 ; J.-P. Thomas, « Gilles (Nicole) », *Dictionnaire de biographie française*, M. Prevost, J.-C. Roman d'Amat, H. Tribout de Morensart (dir.), 16, Paris, 1982, col. 45.

45. Groise ou groisse : gravier, cailloux.

46. Ph. de Hurgues, *op. cit.*, p. 38.

47. *Ibid.*, p. 36, 39.

48. M. Amand, « Les tumulus dans le folklore », *Latomus*, 16 (1957), p. 116-122 ; *Idem*, « Les tumulus, vestiges... », p. 47.

49. « Les paysants des confins de Liège et de Brabant, par où elle [la voie romaine] passe, nous feirent rire, disants que les mottes dont je viens de parler avoient esté eslevées par Brunehault pour tesmoigne à la postérité que ces levées et belles chaussées estoient ouvrage de femme porte-motte, et non d'homme, pource que ce sexe ne diffère du nostre que par mottes qui sont les tetins et la nature, parties plus estimées de tant qu'elles sont plus eslevées. L'on en croye ce qu'on voudra, j'en ay dit mon opinion ; mais ceste raison rurale la conforte encore, pour tesmoigner que c'est un œuvre de femme, et non d'homme ». Ph. de Hurgues, *op. cit.*, p. 39.

Visiblement, ces récits fantaisistes rencontraient donc encore un franc succès au début du XVII^e siècle, tant dans les milieux populaires que chez les érudits issus de l'élite intellectuelle de cette époque. Il convient cependant de nuancer le propos : dès le XVI^e siècle et particulièrement à partir du XVII^e siècle, l'intérêt renouvelé pour l'Antiquité a permis à de nombreux historiens de réattribuer à raison les voies romaines à la période gallo-romaine⁵⁰ : c'est notamment le cas de Nicolas Bergier⁵¹, auteur d'une *Histoire des grands chemins de l'empire romain* publiée sept ans à peine après le récit de voyage de Philippe de Hurgés⁵². En cette période d'intense renouveau historiographique, la pensée de Philippe de Hurgés et sa perception des vestiges antiques semblent donc s'inscrire davantage dans l'imaginaire médiéval que dans la naissante « science des antiquités ».

Conclusion

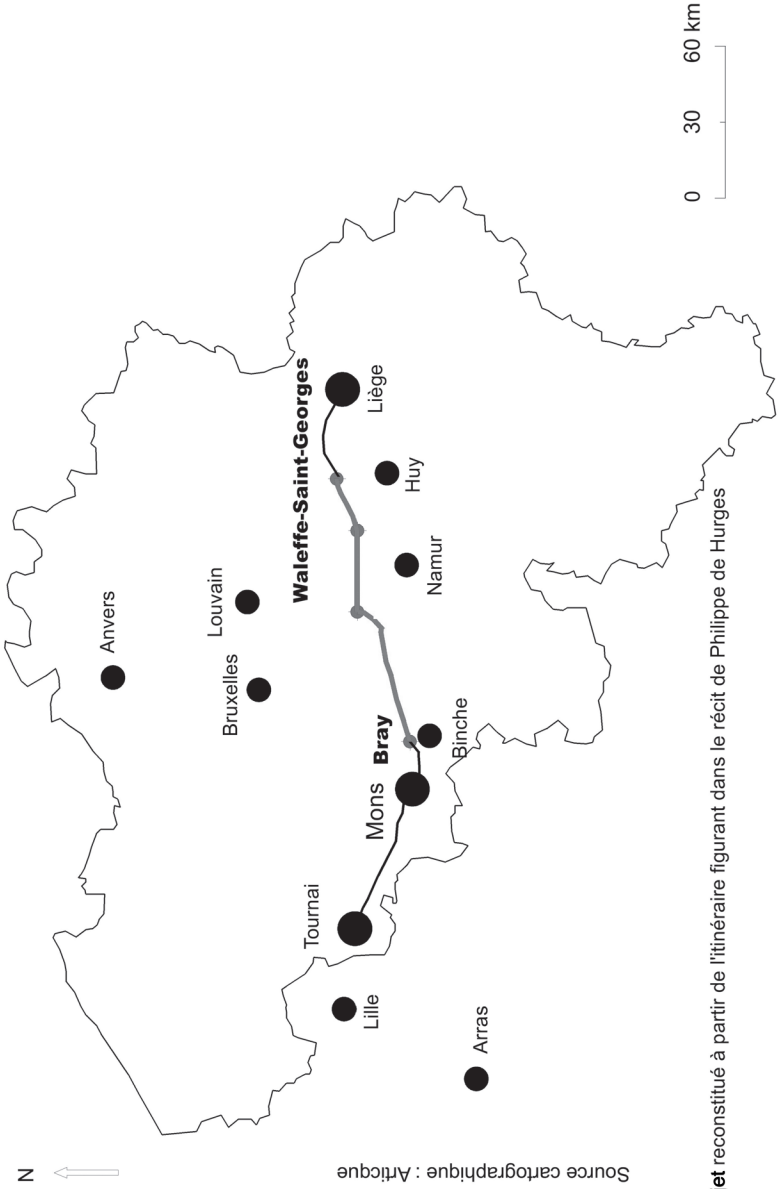
En conclusion, le récit de voyage de Philippe de Hurgés, malgré ses limites en termes d'interprétation des vestiges, s'avère être une source précieuse à plus d'un égard. D'abord, parce qu'il constitue un témoignage tout à fait éclairant sur la perception, en partie teintée de légendes, que les populations locales et les érudits avaient des routes romaines et des *tumuli* qui parsemaient les campagnes hesbignones au XVII^e siècle ; ensuite, car il illustre clairement la réutilisation concrète de ces différents vestiges par ces mêmes populations ; enfin, parce que les descriptions précises de l'auteur nous fournissent quantité d'informations sur l'apparence et sur l'état de conservation des routes et *tumuli* romains à cette époque. Ce témoignage constitue donc une source privilégiée pour une étude de la perception des vestiges antiques dans les Pays-Bas habsbourgeois et la principauté de Liège et il contribue pleinement une meilleure connaissance de leur impact paysager à l'aube du XVII^e siècle.

50. B. Merckx, F. Collin, *art. cit.*, p. 67.

51. Nicolas Bergier (1567-1623) : avocat et historien, Nicolas Bergier est surtout connu pour son *Histoire des grands chemins de l'empire romain* rééditée à de nombreuses reprises tout au long des XVII^e-XVIII^e siècles. P. Hourcade, « Bergier (Nicolas) », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le XVII^e siècle*, G. Grente (dir.), Paris, 1996, p. 137.

52. Nicolas Bergier dénonce l'attribution erronée de la construction de la voie romaine à Brunehaut. N. Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, Paris, 1622, p. 101, 222.

Voyage de Philippe de Hurges sur la voie romaine Bavay - Tongres - Cologne



Source cartographique : Artique

Trajet reconstitué à partir de l'itinéraire figurant dans le récit de Philippe de Hurges